

Déclaration liminaire au CSA de Réseau : **Jamais, nous ne laisserons les personnels face au diktat !**



séance du 8 novembre 2024

Monsieur le Président,

Ce CSAR a été compromis le 22 octobre dernier en raison de notre opposition ferme à la politique salariale imposée par nos dirigeants à l'encontre des fonctionnaires, et plus particulièrement des agents des douanes. Les annonces récentes du ministre de la Fonction Publique (FP) concernant les arrêts maladie n'ont fait qu'exacerber une situation déjà précaire parmi nous. Au lieu d'œuvrer pour l'attractivité des services publics, ce dernier semble davantage préoccupé à les mettre à mort. D'ailleurs, il n'hésite pas à manipuler les faits pour atteindre cet objectif. Nous attendons l'issue des débats parlementaires pour connaître les mesures finalement retenues, mais soyez assuré que nous ne céderons pas face à ce diktat.

Pour rappel, en 2023, lors de la discussion budgétaire pour la PLF 2024, Thomas Cazenave (ancien ministre des Comptes Publics) avait rejeté les amendements venant du Sénat pour augmenter la carence dans le secteur public : *« Il est difficile de comparer les délais de carence du privé et du public. Dans le privé, un certain nombre de salariés voit leurs jours de carence couverts par leurs complémentaires. Ceux qui ont un vrai jour de carence, ce sont les fonctionnaires du public pour lesquels, ce jour-là s'applique strictement »*, avait-il pointé devant les sénateurs. A bon entendeur...

Au-delà des sujets FP, ce comité représente surtout pour nous une opportunité de réitérer nos attentes principales envers la communauté douanière :

- Nous maintenons notre détermination à demander l'ouverture d'un cycle de négociations dédié au régime indemnitaire pour tous les agents des douanes.
- Nous réclamons des grilles de rémunérations cohérentes, attractives et conformes aux exigences de nos métiers.
- Nous appelons nos dirigeants à investir de manière significative dans le service public douanier afin de renfoncer la protection des populations. Le coût social des trafics de drogue, de tabac, de contrefaçons et les fraudes fiscales représentent des dizaines de milliards d'euros. Au lieu de racketter les fonctionnaires ou de piocher dans les poches des citoyens, pourquoi ne pas aller bien plus massivement dans celle des trafiquants ?
- Nous réclamons la gratuité des transports en commun pour aller au travail ou des aides au déplacement pour ceux qui ne peuvent pas les utiliser.
- Nous sollicitons des soutiens renforcés pour la parentalité en faveur de tous les douaniers et douanières opérant selon des horaires atypiques ou décalés.
- Nous voulons davantage de moyens pour la formation professionnelle tant pour les stages initiaux que pour la formation continue.
- Nous attendons une simplification des actes et procédures pour dégager du temps opérationnel et du temps « relationnel » afin de renfoncer les collectifs de travail.
- Nous sommes frustrés par le temps requis pour la mise en œuvre de l'anonymisation de la commission d'emploi, portant actée, ainsi que pour celle des actes et procédures.
- Nous militons pour des environnements de travail harmonieux, où l'écoute, le soutien et la gestion prévalent sur les conflits, les procédures disciplinaires et les dépôts de plainte.

Nous continuons cette chartre revendicative en relation avec des thèmes inscrits à l'ordre du jour.



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !



Déclaration liminaire au CSA de Réseau : **Jamais, nous ne laisserons les personnels face au diktat !**



séance du 8 novembre 2024

D'abord au sujet des restructurations de services, dont les agents doivent être reconnus comme les principales victimes, nous vous exhortons à ne pas ergoter sur les ressources à déployer dans leur accompagnement.

Et enfin, concernant les sujets métiers. Ces derniers temps, la criminalité organisée, le trafic de drogues et les violences sont devenus des sujets prédominants dans les médias, attirant l'attention de nos dirigeants. Les citoyens découvrent une réalité que nous avons signalée depuis un certain temps.

Nous sommes actuellement à un tournant décisif : sans un accroissement significatif des ressources humaines et financières dédiées aux services de contrôle dans les prochains mois, la lutte contre la criminalité sera gravement compromise. Notre demande, pendant trois ans, d'un cycle dédié à la Surveillance visait précisément à obtenir un renforcement et une modernisation de ces services. De même, notre insistance depuis près d'un an pour initier un cycle d'échanges similaire pour les OP/CO est motivée par les mêmes raisons.

Dans la situation actuelle, il est essentiel que le projet SU progresse de manière tangible. Nos propositions concernant la création d'un niveau intermédiaire renforcé, la reconnaissance du rôle des chefs d'équipe et, plus généralement, de tous les agents de la branche Surveillance, ainsi que la simplification et la professionnalisation des procédures, doivent être appliquées sans délai.

Malheureusement, les retours entendus depuis différentes directions sont loin d'être positifs. Il est maintenant crucial de démontrer du sérieux et de l'engagement. Pour être clair : l'UNSA Douanes ne cautionnera pas de nouvelles improvisations ou des ajustements insuffisants. Nous exigeons des mesures concrètes et des engagements fermes pour faire face aux défis actuels.

Le Ministre a annoncé récemment dans les médias un renforcement de la présence des douaniers sur le terrain, notamment en réponse aux récents actes de violence aggravée. Ce sont des paroles encourageantes, mais nous ne jugeons que sur les actes !

À Montreuil le 08-11-2024

Suivez-nous :



unsadouanes.fr - cgc-douanes.info



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !

